



AIDES FINANCIÈRES 2026

CATÉGORIE	DESCRIPTION	REMBOURSEMENT*
Équipements de sécurité en prévention incendie 	Pour les contribuables <ul style="list-style-type: none"> ▪ Détecteur de fumée pour le bâtiment principal ▪ Détecteur de monoxyde de carbone pour chaque système de chauffage ▪ Détecteur gaz propane pour système de chauffage et cuisinière ▪ Extincteur de 5 lbs minimum par bâtiment principal et par garage 	* Sur présentation de facture <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maximum de 10 \$/chacun ▪ Maximum de 20 \$/chacun ▪ Maximum de 20 \$/chacun ▪ Maximum de 30 \$/chacun
Radon (test de détection de radon) https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securete-et-risque-pour-sante/radiation/radon.html	Pour les contribuables	25 \$ *Sur présentation de facture La municipalité aimerait recevoir les résultats de vos analyses afin de dresser un portrait de la situation sur le territoire
Nouveau : Analyse d'eau https://moneaumonpuits.ca/	Pour les contribuables	50 \$ *Sur présentation de facture La municipalité aimerait recevoir les résultats de vos analyses afin de dresser un portrait de la situation sur le territoire.
Transport collectif 	Pour les résidents Deux remboursements sont prévus en juillet et en décembre Réserver 24 heures à l'avance 1-877-583-4263 www.transportcollectif.org	50 % des frais *Sur présentation du rapport d'utilisation produit par «Transport collectif du Granit»
Bourses pour les finissants du secondaire en juin 2025	Pour les résidents Afin d'encourager la persévérance scolaire	100 \$ *Sur présentation du diplôme d'études secondaires
Carte d'accès au Parc national Mont-Mégantic et carte réseau Parcs Québec	Pour les résidents et propriétaires de chalet dans la municipalité	25.25 \$ *Sur présentation de factures
Couches lavables	Pour les résidents	100 \$ par famille *Sur présentation de factures
Station de lavage pour bateau	Pour les contribuables	Remboursement 50% des frais de nettoyage jusqu'à un maximum de 100 \$ par embarcation sous présentation de factures
Produits menstruels durables	Pour les résidentes	Un montant maximum de 50 \$ par femme *Sur présentation de factures
Activités sportives ou culturelles municipales et hors municipalité	Pour les résidents	Remboursement des frais d'inscription jusqu'à concurrence de 200\$ par enfant de moins de 18 ans et les aînés 50 ans et plus. *Sur présentation de factures avant le 1 ^{er} décembre 2025
Politique d'aide financière aux entreprises	Toute entreprise admissible ayant sa place d'affaires à Val-Racine à certaines conditions	Consultez le : https://www.val-racine.com/fr/municipalite/developpement/politique-d-aide-financiere/

Toutes ces aides financières seront versées jusqu'à la concurrence du budget 2026